

que, dans la pénurie où se trouve le fonds de l'éducation supérieure, il deviendra doublement nécessaire de retrancher ces subventions aux localités qui n'auront point su en profiter. Au Portage-du-Fort, le Surintendant a visité l'école des commissaires, laquelle est une école mixte de protestants et de catholiques, de filles et de garçons. M. le Surintendant était accompagné de M. Leblanc, ancien membre du parlement et secrétaire du Bureau des examinateurs, et de MM. les commissaires. L'école est bien fréquentée et bien dirigée par l'instituteur, M. Beer; mais il y a très-peu d'élèves canadiens-français, eu égard à la population. Le soir, à la demande des commissaires, le Surintendant a fait, à l'hôtel-de-ville, une lecture en anglais et en français, sur les lois de l'instruction publique et sur l'éducation populaire. L'auditoire était nombreux, et avant de se disperser, on passa un vote de remerciement sur la proposition du Rév. M. Kiernan, secondé par le Dr. Purvis. Le *Pontiac Pioneer*, du 22 septembre, publie un compte-rendu détaillé de la séance avec une analyse de la lecture.

— Hier, à 9 heures et demie, dans la chapelle du Séminaire, les membres de l'Université Laval assistaient, avec leurs élèves, à la messe qui précède l'ouverture des cours des diverses Facultés.

À la suite de cette cérémonie religieuse, M. le Recteur, MM. les professeurs, les élèves des Facultés, ceux du grand et du petit Séminaire, se rendirent à la grande salle de l'université. Là, M. le Recteur, en présence d'un bon nombre de personnes de la ville, conféra les grades académiques.

Voici les grades conférés avec le nom des candidats qui les ont mérités : Baccalauréat-ès-arts, avec prix du Prince de Galles : M. Louis Langis. Baccalauréat-ès-lettres : M. Théodore Jobin. Baccalauréat-ès-sciences : MM. Pierre Boily, Paul Larocque, Antoine Ouellet. Baccalauréat-ès-arts : MM. Joseph-Eudore Cauchon, J. Georges Colston, Herménégilde Lecourt, Léon Vidal. Doctorat en médecine : MM. Napoléon Lavoie, Romuald Gariépy, Alfred Lachaine, Laurent Catellier, C.-Antoine Delage, Napoléon Dion.

Ces derniers messieurs ayant obtenu, il y a quelque temps, leur licence en médecine, ont droit maintenant au titre de Docteur, en vertu de ce nouvel article des règlements de l'Université Laval, concernant le *Doctorat* : " Dans la Faculté de Médecine, les épreuves sont exactement les mêmes que celles de la licence et se font en même temps et de la même manière. L'admission seule est plus sévère."

M. J.-Eudore Cauchon (1) jouira du privilège de suivre gratuitement les cours de droit tant qu'il conservera, d'après la teneur des règlements, la note *très-bien* aux examens des termes de l'année académique. M. Cauchon a conservé plus des *quatre-cinquièmes* à ses deux examens de baccalauréat : voilà ce qui lui a acquis aujourd'hui ce privilège.

C'est pour la première fois que nous voyons apparaître parmi les gradués cette distinction de bachelier-ès-arts, de bachelier-ès-lettres et de sciences. L'université a voulu rendre le premier degré de la Faculté des arts plus accessible, en favorisant l'aptitude particulière des élèves soit pour les lettres, soit pour les sciences. Le baccalauréat-ès-arts ne perd pas son caractère primitif et sera réservé aux élèves, heureusement doués, qui conserveront les deux-tiers de leurs points aux deux examens de rhétorique et de philosophie. Ce sera le plus précieux des titres que pourra obtenir un jeune homme à la suite de ses études classiques. Le diplôme de bachelier-ès-lettres sera un hommage au talent littéraire : il est réservé à l'élève qui aura les deux-tiers de ses points à son examen de rhétorique et le tiers à l'examen de philosophie. Enfin le baccalauréat-ès-sciences récompensera l'élève qui, après la rhétorique, aura pu conserver le tiers de ses points et qui prouvera une aptitude plus grande pour les sciences, en obtenant les deux-tiers de ses points, à la suite des épreuves du second examen.

L'Université Laval a cru devoir aussi introduire dans les règlements qui concernent les degrés de la Faculté de droit et de médecine, certaines modifications exigées par les circonstances, et sur lesquelles nous attirons l'attention du public.

Désormais, tout élève admis légalement à l'étude du droit, peut parvenir, après trois années d'études à l'Université Laval, à un degré qui lui assurera, aux yeux de la loi, des privilèges précieux.

Tout élève en médecine peut aussi, après les quatre années d'étude fixées par la loi, arriver à la *licence* : ce diplôme lui garantira, devant la loi, un privilège particulier.

Les mesures sont prises pour que ces divers degrés soient exclusivement réservés au mérite, c'est-à-dire au talent joint à une application soutenue. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur quelques articles du règlement concernant l'admission à la licence.—*Journal de Québec.*

— Les diverses associations formées au sein de l'Université Laval ont aussi repris leurs séances. La Société Casault, qui porte le nom du fondateur de l'université proprement dite, et qui se compose des élèves en droit et en médecine, a fait ses élections pour la nouvelle année scolaire et recommencé ses discussions hebdomadaires. L'académie St. Denis, composée des élèves du Petit-Séminaire, a eu sa première séance solennelle de l'année, en présence de Mgr. l'évêque de Thio, administrateur de l'archidiocèse, et d'un grand nombre de prêtres et d'amis des lettres. On a remarqué, parmi les compositions lues publiquement, une lettre de M. Isidore

Belleau sur l'incendie du séminaire, une poésie latine de M. Clovis Laflamme sur le même sujet, et une narration intitulée *Almanzor*, par M. Apollinaire Gingras. Les récitations et la musique vocale ont alterné avec ces lectures.

L'Université Laval a aussi donné asile à une Société médicale, fondée à Québec depuis un an, et mis une de ses salles à sa disposition. La Société reçoit une dizaine des principaux journaux de médecine de l'Europe et de l'Amérique. À la séance annuelle, le Dr. Larue a fait une série d'expériences intéressantes, avec le spectroscope, instrument dont nous avons eu souvent occasion de parler dans notre *bulletin des sciences*, et qui a déjà fait faire tant de découvertes à la chimie et à l'astronomie. M. Larue donna une lecture sur les métaux récemment découverts, dont deux le rubidium et le thallium, l'ont été au moyen du spectroscope.

— M. Théodore Barrau est mort subitement à Paris, le 10 mai dernier. Il était âgé de 71 ans, et travaillait encore à mettre la dernière main à un livre qui a été publié quelques semaines après sa mort, la seconde édition de la *Patrie*, description et histoire de la France. Les obsèques de cet homme de bien, de cet écrivain populaire, honnête et laborieux, de ce professeur érudit et plein de zèle, ont eu lieu à l'église Saint-Sulpice. On y remarquait la présence de plusieurs membres de l'Institut, d'officiers du corps universitaire, d'ecclésiastiques distingués, de savants et d'écrivains. M. Barrau était rédacteur-en-chef du *Manuel général de l'instruction primaire*, et avait été collaborateur d'un grand nombre de revues; il était chevalier de la légion d'honneur. Né à Toulouse, le 18 octobre 1794, il occupa dix ans la chaire de rhétorique au collège de Niort, et passa, en 1830, à celui de Chaumont, en qualité de professeur. Il fut admis à la retraite en 1845, et vint habiter Paris. Presque tous les ouvrages de M. Barrau ont obtenu des prix de l'Institut. Les principaux sont : de *l'Éducation morale pour la jeunesse*; *Direction morale pour les instituteurs* (que nous avons reproduit presque en entier); *Conseils aux ouvriers*; *du Rôle de la famille dans l'éducation*; *Livre de morale pratique*; *Histoire de la révolution française*; *Lectures pour les élèves des écoles normales*.

M. Barrau portait un vif intérêt au Canada et aux progrès de l'instruction publique dans ce pays; il a fréquemment correspondu avec nous, nous demandant des renseignements et nous favorisant de ses conseils et de ses remarques. Il a souvent fait mention dans son journal de ce qui se passait ici, et a fait don à la bibliothèque de notre bureau, de quelques-uns de ses ouvrages. M. Barrau était animé d'un zèle chrétien et universel pour tout ce qui touchait aux progrès bien entendus de l'humanité; d'une bienveillance sincère et persévérante qui cherchait sa récompense dans le succès de ses œuvres beaucoup plus que dans la gloire qu'elles pouvaient lui rapporter. Ayant été nous-même plus d'une fois l'objet de cette bienveillance, nous croyons devoir offrir à sa mémoire ce témoignage lointain et peut-être un peu tardif de notre vénération.

#### BULLETIN DES LETTRES.

— Il se trouve maintenant un bon nombre d'écrivains célèbres dans le parlement anglais; ce sont MM. Gladstone, dont le dernier ouvrage a été sur Homère; Stuart Mill, économiste; D'Israëli et Bulmer, dont les ouvrages se comptent par douzaine; A. W. Kinglake, historien de la guerre de Crimée; Layard, l'explorateur de Ninive; Thos. Hughes, mieux connu sous le nom de Tom. Brown; M. Oliphant, auteur de plusieurs voyages orientaux; M. Faucett, aveugle, et habile économiste; Sir George Boyer commentateur de la loi civile; M. Forsyth, auteur de la vie de Cicéron; Sir Roundell Palmer, MM. Edward Baines, W. E. Baxter, Chs. Buxton, et J. F. Maguire.

— L'Institut Canadien-français de Montréal a ouvert ses séances publiques de la saison par une lecture de M. Montpetit, sur la colonisation de la Mantawa, dont nous reproduisons une partie dans cette livraison. L'Union catholique a donné plusieurs soirées littéraires et musicales, dans lesquelles entr'autres lectures, il en a été fait une par M. Honoré Mercier, sur *l'Autorité dans la société*, qui nous a paru faire preuve d'un travail considérable et consciencieux. Il s'est aussi tenu plusieurs assemblées publiques pour l'établissement d'un *Institut d'Artisans* parmi les ouvriers canadiens-français. L'Union St. Joseph, et son digne président, M. Plinquet, ont pris l'initiative de ce mouvement important.

— Parmi les hommes de lettres laborieux et consciencieux qui ont contribué à la diffusion des connaissances et aux progrès des études littéraires en France, M. Gérusez s'est distingué au premier rang. Sa perte aussi a été vivement sentie, et la *Revue de l'Instruction Publique*, dont il était un des principaux collaborateurs, a publié les discours prononcés sur sa tombe par M. Gandon, M. Prévost-Paradol et M. Paris. M. Gérusez était né à Reims, le 6 janvier 1799. Professeur dans différentes institutions, il eut l'honneur, en 1840, de suppléer M. Villemain dans sa chaire de littérature de la Sorbonne. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les plus remarquables sont : *Histoire de l'éloquence politique et religieuse en France aux 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles*; *Essais sur l'éloquence et la philosophie de St. Bernard*; *Histoire de la littérature française jusqu'en 1789*; *Histoire de la littérature française de 1789 à 1800*. Les obsèques de M. Gérusez ont eu lieu à l'église de St. Sulpice en présence d'un grand nombre d'hommes de lettres et d'officiers de l'Université. M. Gérusez a été longtemps secrétaire de la Faculté des lettres de Paris.

(1) M. Cauchon est le fils de l'Hon. Joseph Cauchon.